

Lundi 26 / 08 / 08

Lou Beruaché  
 19 Rue Houère de Otaopy  
 CA 933 Ile de la Réunion  
 Commune de livres.

Chère Madame,

Suite à votre récent échange téléphonique je vous prie de bien vouloir honorer la Commune suivante en ce qui concerne les deux titres suivants dont je suis l'auteur :

- Partage des auctres
- La malgache des moines.

Je souhaite, dans un premier temps vous commander trente exemplaires de chaque titre

Sont	192,2 € pour	Partage
et	149,7 € pour	la malgache
Total : 291,9 €		

Si, en Septembre, l'ouvrage est encore disponible je tâcherai de vous adresser une nouvelle commande devant émaner de deux associations dont le bureau doit se réunir pour prendre cette décision. Si cela vous est impossible d'attendre cette échéance, priez le moi savoir.

D'autre part, mon épouse sera à Paris à partir du 8 Septembre pour une quinzaine de jours. A la vous envoie-t-il de lui adresser deux exemplaires


De la Algérie à l'adresse sui-  
vante : Mme Marie-Françoise  
Bouabé, 17 Rue d'ASSAS  
75006 Paris.

Paravent de 8, l'appartement doit fermé  
avant cette date.

Le complément devrait être expédié à  
mon adresse à la Martinique :

Jean Bouabé  
17 Rue Homère de Chavigny  
97233 Schoelcher, Martinique

Je vous adresse sous ce pli le  
chèque de 291,90 €, en vous  
remerciant de votre obligeance &

Jean Bouabé  


Ce joint un chèque de 291,90 €  
Crédit Agricole Martinique - Guyane  
no 09581875 du 26/08/08